GE Healthcare

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - Belgique Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit Immobiline™ DryStrip pH 6.2 - 7.5, 13 cm

Numéro de catalogue 17-6003-65

Symbole(s) de danger

Swedish Poisons Information Centre:

+46 (0)8 331 231

Type de produit Solide.

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro d'appel d'urgence

Amersham Place Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité: msdslifesciences@ge.com

Belgique GE Healthcare Europe GmbH 0800 73888

Branch office Benelux Kouterveldstraat 20 1831 Diegem

2. Identification des dangers

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Non classé

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

Premiers secours

Premiers secours

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Protection des sauveteurs Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation

appropriée.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.



Référence 17600365 Page 1 de 4

Date de validation 2 Février 2012

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation

appropriée. Évacuer les environs. Émpêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement

de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel Carter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit

egouts, les cours à eau, les coves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise

autorisée de collecte des déchets.

Petit déversement accidentel Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une

entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. Manipulation et stockage

Manipulation Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire

ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration.

Re pas stocker au-dessus de la température suivante: -20°C (-4°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu

ambiant.

Matériaux d'emballage

Stockage

Recommandé Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Non disponible.

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux limites recommandées ou légales. Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de

Protection respiratoireLes conditions d'utilisat protection respiratoire.

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le

Protection des yeux Utiliser u

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

Protection de la peau

Protection des mains

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

(gg)

Référence

Page 2 de 4

Date de validation 2 Février 2012

9 5 1 7 6 0 0 3 6 5

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

État physique Solide. [Polyacrylamide Gel]

Couleur Incolore.
Odeur Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés d'explosivité N'est pas considéré comme un produit présentant un risque d'explosion.

Solubilité Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Stabilité et réactivité

StabilitéLe produit est stable.Matières à éviterAucune donnée spécifique.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

InhalationAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec les yeuxAucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques
Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

 Inhalation
 Aucune donnée spécifique.

 Ingestion
 Aucune donnée spécifique.

 Peau
 Aucune donnée spécifique.

 Yeux
 Aucune donnée spécifique.

12. Informations écologiques

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Conclusion/Résumé Non disponible.
Conclusion/Résumé Non disponible.

Autres effets néfastes Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

Fest recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Ne pas éliminer de quantités significatives de déchets résiduels du produit par les égouts. Les traiter dans une usine de traitement des eaux usées appropriée. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sousproduits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel

que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

17600365



Référence Page 3 de 4

Date de validation 2 Février 2012

Version 4.01

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

| Informations réglementaires | Numéro ONU Nom d'expédition | <u>Classe</u> | <u>Groupe</u> <u>d'emballage</u> | <u>Étiquette</u> | <u>Autres informations</u> |
|--------------------------------|-----------------------------|---------------|-------------------------------------|------------------|----------------------------|
| Classe ADR/RID | Non - réglementé. | - | - | | - |
| Classe IMDG | Not regulated | - | - | | - |
| Classe IATA-DGR | Not regulated | - | - | | - |

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Utilisation du produit Applications industrielles.

Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

16. **Autres informations**



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression 02 Février 2012 Date de la précédente édition 25 Août 2008

Date d'édition 02 Février 2012 4.01 Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



17600365

Page 4 de 4